

Le 11 octobre 2018  
**JOURNÉE DE SENSIBILISATION**  
**AU HANDICAP**

En partenariat avec le GHI Le Raincy/Montfermeil

*L'Agence régionale de santé d'Ile-de-France déploie une politique visant à faciliter le parcours de soins des personnes en situation de handicap au sein des établissements sanitaires. C'est pourquoi, la formation initiale des infirmiers a un rôle à jouer. L'Ifits organise dans le cadre de l'unité d'enseignement 2.3 S2 (santé, maladie, handicap, accidents de la vie) une journée de sensibilisation au handicap destinée aux professionnels de santé, coordonnée par Mme Evelyne Tardy, cadre de santé formateur (Ifits).*



Préparation des étudiants infirmiers : test du simulateur de vieillissement

## Historique du handicap

Le handicap est un sujet qui ne laisse pas indifférent car il renvoie une image qui suscite des peurs et peut engendrer divers types de comportements selon la perception qu'on en a.

A la fin du XIXème siècle, avec l'industrialisation apparaît le problème des accidentés du travail en raison des normes de sécurité inexistantes.

Au XXème siècle, suite à la guerre 1914-1918, avec les «mutilés de guerre», commence à émerger une notion de handicap lié à des faits extérieurs.

Mais quelle est exactement l'origine du mot « handicap » ? En 1927, il est emprunté à l'anglais « hand in cap » qui signifie « main dans le chapeau » : dans le cadre d'un troc de bien entre deux personnes il fallait rétablir une égalité de valeur entre ce qui était donné et reçu. Celui qui recevait un objet d'une valeur supérieure devait mettre dans un chapeau une somme pour rétablir l'équité.

En 1946, suite aux travaux du docteur Wood apparaît la Classification des Handicap composée de trois niveaux : la déficience, l'incapacité et le désavantage. C'est en 1980 que l'OMS introduit une définition du handicap qui prend en compte les facteurs environnementaux et énonce le handicap comme « la rencontre d'une déficience avec une situation de vie quotidienne », menant à des difficultés morales, sociétales, physiques vis-à-vis d'un environnement, que ce soit en termes d'accessibilité, d'expression, de compréhension, ou d'appréhension, qui entraîne des limitations d'activité et de participation.

En 2001, une nouvelle Classification Internationale du Fonctionnement du Handicap et de la Santé (CIF) prend davantage en compte les facteurs envi-

ronnementaux. Elle parle de limitation d'activité et non plus d'incapacité, et de participation/restriction, et non plus de handicap.

La loi du 11 février 2005 promulgue quant à elle l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle définit ainsi dans son article 114 la notion de handicap :

*« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

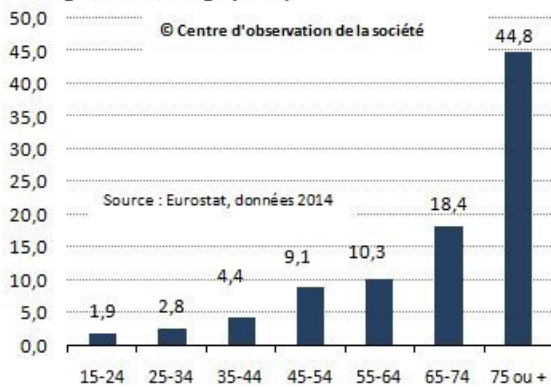
## Quelques définitions :

Regroupant handicap visible et invisible, on retrouve ainsi cinq grands axes :

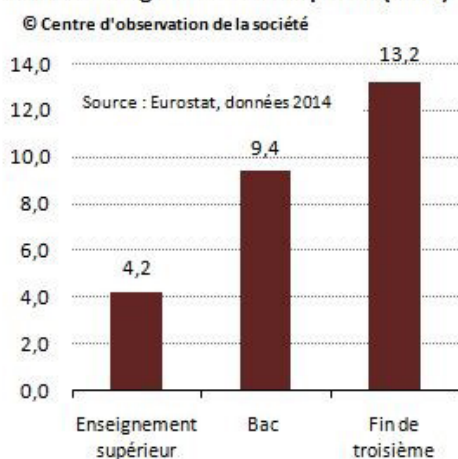
- Le handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes).
- Le handicap sensoriel regroupe les difficultés liées aux organes sensoriels, et plus particulièrement :
  - La déficience visuelle, qui concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes
  - La déficience auditive qui concerne les personnes ayant une perte d'audition à degrés variable.

- Le handicap psychique résulte de troubles mentaux ou d'une maladie psychique, névrose, psychose, dépression, dépendance, etc. Il se traduit par un dysfonctionnement de la personnalité, sans nécessaire atteinte des capacités intellectuelles.
- Le handicap mental ou intellectuel est une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition.
- Les maladies chroniques invalidantes regroupent toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie...).

**Population déclarant une limitation fonctionnelle grave selon l'âge (en %)**



**Population de 45 à 64 ans déclarant une limitation fonctionnelle grave selon le diplôme (en %)**



### De manière générale :

Le terme handicap désigne une déficience soit physique, mentale, ou sensorielle d'une personne. Celle-ci se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne.

### Les chiffres du handicap en 2017 et 2018

On estime à 5 millions le nombre de personnes handicapées en France, entre 80 et 120 millions en Europe, et à 1 milliard dans le monde !

Des chiffres considérables qui ne cessent de croître, car si certains handicaps se manifestent dès la naissance ou l'enfance, nombreux sont liés au vieillissement de la population. A cela s'ajoutent les accidents de la vie quotidienne (voiture, sports, maladies...) qui peuvent nous toucher à tout moment. Ces accidents représentent 85% des situations de handicap !

L'évolution des technologies médicales qui permettent un dépistage plus pointu et la mise en évidence de nouvelles déficiences inconnues auparavant, est également une source de croissance des chiffres du handicap.

En 2018, l'observation société santé handicap en France dans son article du 15 février, publie les graphiques suivants. Il est à noter qu'un certain nombre de personnes ne se déclare pas handicapée par choix. Les diagrammes recensent uniquement les personnes handicapées déclarées officiellement (procédure de déclaration par l'intermédiaire de la Maison départementale des personnes handicapées : MDPH).

Source : <http://www.observationsociete.fr/sante/handicap/letat-du-handicap-en-france.html>

### De nos jours :

La plupart des gens peuvent avoir une vision restreinte, une vision clichée du handicap, en imaginant automatiquement une personne en fauteuil roulant, avec des malformations physiques, ou une canne blanche à la main. Il ne faut cependant pas oublier qu'un handicap n'est pas toujours visible : 80% à 85% des personnes handicapées sont atteintes d'un handicap invisible. Une majorité pas toujours reconnue et pourtant non négligeable.

L'Agence Régionale de la Santé Ile de France déploie une politique régionale visant à faciliter le parcours de soins des personnes en situation de handicap au sein des établissements sanitaires.



*"Théâtre forum" : les étudiants jouent des saynètes de vie quotidienne à l'hôpital. L'auditoire peut intervenir.*

## **Genèse du renforcement du partenariat avec le GHI Le Raincy / Montfermeil :**

En mai 2017 : Une journée de sensibilisation au handicap est mise en place sur le site de l'Ifits où les professionnels du GHI ont été conviés.

À la suite de nombreux échanges avec les diverses associations présentes, ces derniers ont souhaité mettre en place une journée de sensibilisation sur les sites de Montfermeil, en y impliquant l'Ifits et ainsi renforcer le partenariat.

En septembre 2017 : Un COPIL est créé, composé de Mesdames Elsa Niçoise, Directeur Adjoint Site des Ormes, Catherine Souchet, Cadre supérieur de Santé - Direction des Soins, Sylvie Baudoin, Cadre de Pôle - Consultation externes, Almécinda Chabas, Cadre supérieur de santé - Pôle SAU, Catherine Ribaille, Cadre supérieur socio-éducatif, Claudine Pretot, Cadre supérieur rééducateur, Céline Gridaine, Ergothérapeute, Nadine Barth, Cadre supérieur de pôle, Evelyne Tardy, Cadre de santé formateur Ifits et référente de l'Unité d'Enseignement sur le handicap.

## **Organisation de la journée :**

Elle s'est déroulée le 11 octobre 2018 de 10h30 à 16h30 sur les deux sites du GHI. Les étudiants infirmiers de 3<sup>e</sup> année étaient encadrés par deux cadres de santé formateurs Ifits : Madame Bruno Solenn sur le site des Ormes et Madame Tardy Evelyne sur l'Hôpital, afin de veiller à la réussite de cette journée et au bon déroulé de ces différentes séquences :

- Des discours d'intervenants présents
- La présence d'associations
- Un théâtre forum
- La mise en place de simulateur de vieillissement
- Des stands d'informations et des quizz à l'attention des personnels
- La mise à disposition de flyers d'associations du secteur Handicap
- Un visionnage d'un documentaire sur « l'œil et la main soignant pour tous » (2013, réalisatrice Lisa Diez Gracia, 30 mn diffusé sur France 5 le 21/01/2013)
- La diffusion de questionnaires de satisfaction en fin de journée

*Mme Tardy E., cadre de santé formateur Ifits, Mme Marchal C., directrice du GIP-Ifits, Mme Niçoise E., directrice-adjointe en charge de la filière médico-sociale du GHI et Mme Cervera M.-P., cadre de santé formateur Ifits*

La thématique de cette journée portait sur le Handicap et les pratiques professionnelles : quel accompagnement ? L'objectif de la journée était de sensibiliser les professionnels sur leur posture réflexive afin d'analyser une situation clinique en lien avec une personne en situation de handicap. La journée est organisée sur les 2 sites du GHI Le Raincy-Montfermeil (Hôpital et site des Ormes).

A partir de septembre 2017, le Copil (comité de pilotage) avait finalisé les objectifs de la journée, à savoir :

- Assurer la qualité de l'accueil pour les personnes en situation de handicap

- Veiller au maintien de son autonomie

L'organisation de cette journée de sensibilisation au handicap prévoit :

- La participation active des étudiants infirmiers de 3<sup>e</sup> année de l'Ifits

- La construction et la mise en place de mini saynètes sous forme « de théâtre forum » par les étudiants infirmiers, par un psychologue, M. Novac et par 2 comédiens M. Vidal et M. Frey

- Collaborer avec les professionnels de santé et administratifs du GHI.

De nombreuses réunions ont eu lieu afin de permettre le bon déroulé de cette journée. Plusieurs temps de préparation ont été programmés pour construire et réfléchir sur des situations cliniques. Les étudiants infirmiers de 3<sup>e</sup> année ont été accompagnés par des comédiens, un psychologue, une cadre supérieure de pôle et la référente de l'UE handicap de l'Ifits afin d'être au plus près de la réalité du terrain.

## **Bilan de cette journée de sensibilisation :**

Au regard de cette 1<sup>ère</sup> manifestation, les agents hospitaliers, administratifs et les étudiants infirmiers présents ont été très satisfaits du travail et de l'organisation de cette journée, ce qui leur a permis de réfléchir et d'échanger avec les différents acteurs, sur leur pratique professionnelle.

Un questionnaire sur l'expérience du simulateur de vieillissement a été réalisé auprès des professionnels du GHI. Il en ressort que ces derniers se rendent compte plus facilement des difficultés rencontrées par les personnes porteuses d'un handicap. De plus, l'accent est mis sur la nécessité pour le personnel de s'adapter au patient et lui laisser le temps de réaliser une tâche ou une activité afin de préserver son autonomie.

**Evelyne TARDY et Solenn BRUNO**

*Cadres de santé formateur, filière infirmière*







Stands tenus par les étudiants : Santé BD (présentation d'outils pédagogiques pour mieux comprendre la santé) et le stand MNH.



Association Mieux vivre la déficience visuelle  
Mme Dziagwa S., Directrice de l'association

"Théâtre forum" :  
Des étudiants en soins infirmiers de 3<sup>e</sup> année jouent des saynètes de vie quotidienne à l'hôpital. L'auditoire peut intervenir et proposer sa propre version.



COPIIL organisateur de cette journée  
Mme Baudoin S., Mme Souchet C., Mme Tardy E., Mme Marchal C., Mme Bourceret P., Mme Niçoise E.,  
Mme Chabas A.



# TEMOIGNAGE D'UNE INFIRMIERE

SUR LA JOURNEE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP  
ORGANISEE A L'IFITS LE 23 MAI 2019



Association Chiens guides d'aveugles

"Nous, professionnels de santé, soyons sensibles à la prise en charge du patient en situation de handicap, qu'il soit physique, mental, ou psychique.

- Handicap physique : personne amputée
- Handicap mental : personne victime d'un traumatisme crânien communément appelé (TC), d'accident vasculaire cérébral (AVC), avec une limitation des capacités intellectuelles
- Handicap psychique : troubles bipolaires, schizophrénie, etc.
- Handicap visuel
- Handicap auditif

Chaque individu est un être vulnérable. Cette fragilité est majorée dès lors que vient s'ajouter « un handicap ». Derrière le handicap se cache la souffrance de la personne concernée mais également de l'entourage. Soyons attentifs aux signes car le handicap peut être visible et non visible. Dans ce cas, c'est à nous, professionnels de santé, d'en déceler les signes. Le regard des soignants à l'encontre de la personne soignée qu'elle soit handicapée ou pas doit être le même. Il est impératif

de les aider à surmonter les obstacles. Des patients en situation de handicap renoncent à se soigner car l'accès des lieux à l'hôpital représente « le parcours du combattant » !

Par exemple, et même si des circulaires ou décrets le permettent, des handicapés visuels sont privés de leurs chiens guides, dès l'entrée dans un établissement de soins ou s'ils sont pris en charge par des pompiers. (Circulaire n°40 du 16 juillet 1984, du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale) Les besoins de la personne handicapée doivent être connus pour une meilleure prise en charge.

Lors de la journée de sensibilisation au handicap du 23/05/2019, je suis allée à la rencontre de quelques **associations pour handicapés** :

- Adepa : personnes amputées
- Unafam : handicapés psychiques
- AFTC : traumatisés crâniens
- I = MC2
- Chiens guides d'aveugles
- Hand Aura : autisme

Leurs missions sont essentielles.

Leurs objectifs sont :

accueillir, orienter, soutenir, diriger vers d'autres professionnels (juristes) et trouver des fonds. Les associations fonctionnent grâce aux donateurs et sont gérées par des bénévoles. Elles n'ont pas la prétention de se substituer au corps médical ou paramédical.

Ceux qui participent à leur bon fonctionnement sont entièrement impliqués car eux-mêmes ou un membre de leur famille sont concernés par le handicap. Les associations présentes ont prouvé qu'elles sont d'une aide indispensable. Sans elles, le malade handicapé, serait privé de cette oreille disponible, ce regard plein de tendresse et d'émotion. Elles sont débordantes d'énergie. Leurs explications, leur fonctionnement étaient clairs.

L'idéal serait que des soignants travaillant auprès d'un public en situation de handicap soient formés afin d'aborder la prise en soins qui peut être complexe. Deux journées d'informations seraient utiles afin d'exploiter au mieux le sujet, d'animer des mises en situation, de tester les aides techniques."

Sites utiles : [santebd.org](http://santebd.org) ; [psycom.org](http://psycom.org)

Merci de m'avoir lue,

**Nahima MESSAOUDI**

Infirmière au GHI Le Raincy/Montfermeil  
Ancienne étudiante infirmière à l'Ifits



Association Hand-AURA

M. Pautasso-Chadoutaud



M. Sébiane